

# Gouvernance foncière dans un monde interconnecté : à qui la terre ? Quelles intentions ?

## Abstract

L'Afrique possède environ 60 pour cent des terres agricoles du monde, attirant des intérêts d'investissement considérables en particulier au cours des deux dernières décennies. Cependant, la littérature est remplie d'investissements ratés au détriment des économies et des citoyens des pays de destination. Le manque de transparence et de participation aux décisions d'investissement et d'acquisition foncière, l'absence de contrats sociaux entre les investisseurs et les communautés locales qui légitime de l'investissement, la mauvaise planification du projet, le mauvais suivi de l'exécution, l'absence d'évaluation sociale et environnementale, etc. sont parmi les échecs. Les acquisitions foncières par les gouvernements et les entreprises privées qui ne respectent pas les normes minimales nationales, régionales ou internationales contribuent à l'insécurité des droits fonciers ruraux, avec des effets négatifs sur les moyens de subsistance, le bien-être, les environnements locaux et les services écosystémiques. D'un autre côté, une gouvernance foncière efficace est essentielle à la réussite des investissements foncier. Les défis liés à l'afflux d'investisseurs et à l'acquisition apparemment incontrôlée de vastes étendues de terres dans les États membres ont conduit à des appels à l'action au niveau continental. Le résultat a été le Plan d'action de Nairobi sur les investissements à grande échelle basés sur les terres, suivi par les Principes directeurs de l'Union africaine sur les investissements fonciers à grande échelle.

La terre est essentielle au développement socio-économique de l'Afrique. La réalisation de l'Agenda 2063 et du programme 2030 dépend de la capacité de l'Afrique à libérer le potentiel de ses terres pour stimuler la productivité, éradiquer la faim et réaliser une croissance économique inclusive. À cet égard, l'Afrique a un besoin urgent de politiques, de lois et d'institutions complètes et adaptées qui facilitent l'accès équitable à la terre et la sécurité foncière pour les utilisateurs des terres. Une administration foncière efficace, soutenue par des infrastructures appropriées, crée un environnement propice à des marchés fonciers et propriétés efficaces, souvent une condition préalable pour les investissements fonciers. Une bonne gouvernance foncière est également une base pour une planification efficace de l'utilisation des terres en milieu rural et urbain afin de soutenir la croissance des villes africaines d'une manière qui

renforce les liens entre les villes et les campagnes. En substance, une bonne gouvernance foncière est essentielle à la réalisation d'une transformation structurelle inclusive des économies africaines. Les gouvernements africains doivent donc diriger la formulation et la mise en œuvre de la politique foncière et conduire l'agenda pour un développement territorial responsable.

Pour renforcer la capacité à conduire des réformes de gouvernance foncière en Afrique, LPI a annoncé la création d'un Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA) en 2015, lancé en avril 2016. Il implique le développement de curricula répondant aux besoins spécifiques du continent africains dans le développement des capacités dans tous les domaines pour une gouvernance foncière efficace qui donne des dividendes positifs pour les hommes et les femmes africains.

Le dialogue politique de haut niveau abordera les questions foncières africaines dans le cadre du thème de la conférence, la Déclaration de l'UA sur les questions foncières et les défis, le Plan d'action de Nairobi sur le LSLBI et le renforcement des capacités nécessaire pour mieux positionner l'Afrique pour revendiquer la place qui lui revient et être compétitive dans un monde de plus en plus interconnecté et compétitif :

1. Définir l'agenda pour le rôle de catalyseur du gouvernement dans l'exploitation des ressources foncières pour le développement socio-économique. Les discussions seront dirigées par un ministre foncier d'un État membre et souligneront les efforts du gouvernement pour créer un environnement propice à la promotion de la propriété, à l'accès à la terre et à l'exploitation réussie des ressources foncières pour le développement inclusif. (RDC - Hon Lumeya Dhu Maleghi)
2. Souligner le rôle des autorités coutumières dans la facilitation de la bonne gouvernance foncière. Les discussions seront dirigées par un chef traditionnel qui situera la discussion dans le contexte de la mobilisation des chefs traditionnels africains pour soutenir les efforts de développement à travers le Forum des autorités traditionnelles africaines (FATA) et en collaboration avec les gouvernements. (FATA - HRH Drani Stephen Izakare)
3. Développer les capacités requises dans tous les domaines pour une gouvernance foncière efficace en Afrique. Les discussions seront dirigées par un universitaire et viseront à combler les lacunes de capacités sur le continent africain, et à développer les compétences, les connaissances et l'attitude appropriées pour répondre aux besoins particuliers du continent africain. (NELGA - Prof Tchawa)
4. Sécuriser les droits fonciers et les investissements agricoles durables. Les discussions seront dirigées par un ministre de l'agriculture d'un État membre et porteront sur la question spécifique des investissements agricoles dans l'État membre et sur la manière dont l'État profite des opportunités offertes par les initiatives continentales pour améliorer les chaînes de valeur agricoles en commençant avec l'acquisition foncière. (Madagascar - M. Harison Randriarimanana)
5. La gouvernance foncière a une forte incidence sur la planification de l'utilisation des terres et la gestion de la concurrence entre les diverses utilisations des terres et les utilisateurs des terres. Les discussions sur ces relations seront dirigées par un ministre d'un État membre et porteront spécifiquement sur la relation entre l'utilisation des terres et la gouvernance foncière. (Ethiopie - Ato Belete Tafere)

6. Dans l'ensemble. À qui la terre ? Quelles intentions ? L'ALPC rassemblera toutes les pièces et fournira la voie à suivre pour l'Afrique. (ALPC - Joan Kagwanja)

La session sera modérée par M. Ibrahim Mwathane



[www.uneca.org/alpc](http://www.uneca.org/alpc)